

Département du
TARN
Arrondissement
ALBI
Canton
ALBI SUD

DELIBERATION
du Centre Communal d'Action Sociale du SEQUESTRE
D24018CCAS
Séance du 22 octobre 2024 à 18 heures 30

Ce jourd'hui le vingt-deux octobre de l'an deux mille vingt-quatre à 18h30
Le bureau réuni dans le lieu ordinaire de ses séances :

Date de la
Convocation
Le 03/10/2024

Date d'Affichage
Le 04/10/2024

Date de mise en ligne
de la délibération :
Le 25/10/2024

Présents :

Membres élus :

Agnès BRU, Maire Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Alexis BRU, Sophie GRIMAUD ESCORISA, Bruno VICTORIA,

Membres nommés : Michèle CAMEL, Christiane FOULQUIER, Gérard HERNANDEZ, Françoise HURET, Boualem MEGUENNI

Nombre de Conseillers : 13	Abstentions : 0
Présents : 9	Vote pour : 9
Votants : 9	Vote contre : 0

Absents excusés : Gérard POUJADE, Maire, Président du CCAS, Michel CUPOLI, Marie-Thérèse FRAYSSINET, Anne-Laure GRILLOT

Secrétaire : Sophie GRIMAUD ESCORISA

Objet de la délibération :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 27 juin 2024,

Et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance précédente du Conseil d'Administration, ci-après annexé.

Certifié conforme au Registre

Fait au SEQUESTRE le 22 octobre 2024

La Vice-Présidente,
Agnès BRU



La secrétaire de séance,
Sophie GRIMAUD ESCORISA

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication /notification.

Procès-Verbal du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du jeudi 27 juin 2024 à 18h30

Présents :

Membres élus : Agnès BRU Maire Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Alexis BRU, Sophie GRIMAUD ESCORISA, Marie Thérèse FRAYSSINET,

Membres nommés : Christiane Foulquier, Michèle CAMEL, Gérard HERNANDEZ, Françoise HURET, Anne-Laure GRILLOT

Absents excusés : Gérard POUJADE, Bruno VICTORIA, Michel CUPOLI, Boualem MEGUENNI

Secrétaire : Sophie GRIMAUD ESCORISA

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 4 avril 2024 est approuvé à l'unanimité

2. Aides aux loisirs

Le CCAS souhaite encourager la fréquentation du centre de loisirs « Espace Jeunesse » et renouvelle les aides aux loisirs pour les enfants de familles à faibles revenus, domiciliées au Séquestre

a. Loisirs été 2024

L'aide est fixée à 10 € par enfants scolarisé et à 15 € par enfant scolarisé dans un établissement spécialisé pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700.

b. Loisirs année scolaire 2024/2025

L'aide est fixée à 30 € par enfants et réservée aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 500.

3. Secours aux particuliers

a. Aide d'urgence depuis le dernier conseil

18 avril : aide alimentaire : 120 € + bon carburant 80 € (famille de 2 adultes et 2 enfants)

22 avril : aide alimentaire : 120 € + bon carburant : 80 € (famille monoparentale et 2 enfants)

13 juin : aide alimentaire : 200 € + bons carburant : 80 € (famille de 2 adultes et 2 enfants)

19 juin : aide alimentaire : 150 € (pour une personne seule)

b. Demande d'aide :

Situation 1 : Après avoir étudié la situation difficile d'une famille qui a une dette de 702,06 € auprès de ENGIE, le conseil décide d'apporter une aide d'un montant de 189,06 € correspondant à la dernière échéance (04/07/24) et recommande à la famille de prendre RDV avec l'assistante sociale du département pour une demande de Fond Social au Logement.

Situation 2 : Le conseil décide de prendre en charge la sortie au Jardin Des Martels organisée par le CCAS d'un montant de 20 € à une personne seule en difficulté financière afin de maintenir du lien social. Elle sera également orientée vers un Point Conseil Budget.

4. Questions diverses

a. Sorties seniors

Les sorties organisées par le CCAS ont pour objectif de créer du lien social, de lutter contre la solitude tout en gardant une dimension culturelle.

Une sortie au musée Toulouse Lautrec a été organisée le jeudi 2 mai. 9 personnes présentes. Déplacement avec le mini bus du centre de loisirs. Dépenses (entrée au musée et guide) : 172 €. Recettes : 128 €. Coût pour le CCAS : 44 €

Une visite des Jardins des Martels à Giroussens avec pique-nique et promenade en petit train est prévue pour le jeudi 11 juillet. 10 personnes inscrites seulement à ce jour. Après réflexion le conseil décide de maintenir la sortie car important pour les personnes inscrites.

b. Repas de Noel des seniors

La date est fixée au 14 décembre sous réserve de disponibilité de la salle

c. Partenariat avec Unis Cité

Le CCAS prend un accord de principe pour le renouvellement du partenariat avec Unis Cité pour 2024-2025. Les jeunes volontaires ont rendu visite à 3 personnes âgées (solidarité seniors) et 2 personnes en situation de handicap (aide aux aidants). Ils ont animé une séance de cinéma par mois pour les seniors. Les séances de février et avril étaient intergénérationnelles puisque les enfants du centre de loisirs y participaient. La Présidente de l'association Générations Mouvement précise néanmoins que le choix des films n'était pas toujours satisfaisant.

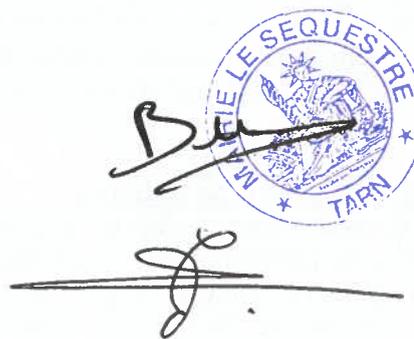
d. Attribution des logements 1 rue du chêne Liège

Les commissions d'attribution des 39 logements sociaux gérés par 3 F ont eu lieu les 14 et 28 mai. La vice-présidente du CCAS a participé activement à ces attributions. 9 logements restent encore à attribuer en commission du 18 juillet. Les déménagements sont prévus en octobre

e. Canicule

Comme les années précédentes, les services de l'Etat ont mis en place un « Plan National Canicule » (P.N.C.) ayant pour objectifs d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de définir les actions à mettre en œuvre au niveau local et national et d'en limiter les effets sanitaires. Il comporte 4 niveaux coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique. Nous suivrons les recommandations.

La séance est levée à 20h



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'B. ...'. Below the signature is a blue circular stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE LE SEQUESTRE' at the top and 'TARN' at the bottom, with two small stars on either side of the word 'TARN'. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a bird, possibly an eagle or a phoenix, with its wings spread.